

**CAISSE DES ECOLES**

**VILLE DE SARCELLES**

SR/RP

N° 2024-047

**DÉLIBÉRATION**  
**Séance du 13 décembre 2024**

**Objet:** Sortie d'inventaire et aliénation du véhicule RENAULT Clio immatriculé AE-015-YD

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 décembre à 18 h 10, les membres du comité légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, président de la Caisse des écoles

**Etaient présents :**

M. Patrick HADDAD (Président de la Caisse des écoles), M. Manuel ALVAREZ, Mme Annick L'OLLIVIER-LANGLADE (adjoints au Maire), M. Ali ABCHICHE, Mme Patricia HUCHER, M. Christian SERANOT (conseillers municipaux), Mme Isabelle BENTZ, Mme Aziza BERKOUKI, Mme Denise LEMBA , M. Christian TERRAL, Mme Hayette ZERROUKI (membres élus), M. Luc BENTZ (DDEN).

**Etaient excusés :**

Mme Shaïstah RAJA (adjointe au Maire, Vice-présidente de la Caisse des écoles), Mme Chantal AHOUNOU (Adjointe au Maire) Mme Isabelle GALLOIS (Inspectrice de l'Education Nationale-Sarcelles Nord), Mme Anne-Laure PORTE (Inspectrice de l'Education Nationale-Sarcelles Sud), M.Navaz MOUHAMADALY (conseiller municipal), Mme Corinne COMBES, Mme Bochra HACHANI, Mme Nathalie GOUGET , M.Frédéric NICOLAS (membres élus).

**Représentés par pouvoir :**

Mme Corinne COMBES pouvoir est donné à Mme Isabelle BENTZ,  
Mme Nathalie GOUGET pouvoir est donné à M. Luc BENTZ ,  
Mme Anne-Laure PORTE pouvoir est donné à Mme Hayette ZERROUKI

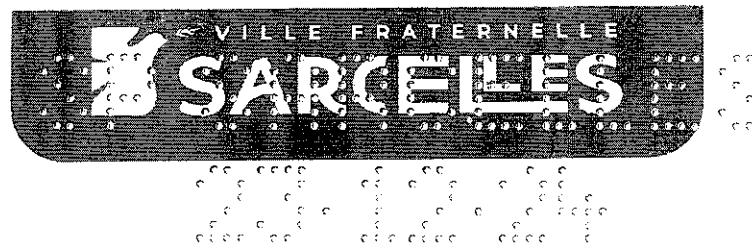
**Le quorum est constaté.**

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles du 29.09.2020

Considérant l'aliénation du véhicule du parc automobile de la ville RENAULT Clio immatriculé AE-015-YD, portant le numéro d'inventaire 3502 dont la première immatriculation a eu lieu le 6 novembre 2009 par la Préfecture du Val-d'Oise,

Considérant l'extinction financière de ce véhicule en raison de sa vétusté imposant une sortie d'inventaire,



Considérant la sortie définitive du parc automobile de la Caisse des écoles de la Ville de Sarcelles du véhicule RENAULT Clio susvisé et de l'inventaire comptable,

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick Haddad, Président de la Caisse des écoles,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

**Article 1**: D'autoriser la sortie définitive du parc automobile de la Caisse des écoles de la Ville de Sarcelles du véhicule immatriculé AE-015-YD RENAULT Clio — inventaire 3502.

**Article 2**: D'autoriser Monsieur le Président de la Caisse des écoles ou son représentant, à signer tous les documents pour l'aliénation de ce véhicule vétuste qui va être mis en destruction pour recyclage, sans frais ni gain pour la commune.

Fait à Sarcelles, le

Pour le Maire et Président de la Caisse des écoles,  
La Vice Présidente,  
Shaïstah RAJA

